

Campus où le programme est proposé : CSM

OBJECTIFS

La formation doctorale consiste en une formation par la recherche, à la recherche et à l'innovation. Il s'agit d'une « expérience professionnelle de recherche ». Elle peut aussi permettre de construire un parcours international, notamment avec le dispositif de cotutelle de thèse.

COMPÉTENCES

Expertise avancée en biologie buccale, sciences des matériaux et dans la spécialisation en médecine dentaire. Cette compétence s'étend à une compréhension approfondie des interactions entre les matériaux et les tissus buccaux. Les compétences critiques permettent l'évaluation de la littérature, des données expérimentales et des avancées technologiques dans le domaine de la spécialité choisie. La capacité de concevoir et de mener des recherches avancées se traduit par l'application de méthodologies scientifiques, la rédaction d'articles et la participation active à des conférences. Les compétences de laboratoire avancées et l'utilisation d'équipements de pointe dans la recherche expérimentale sont notables.

La collaboration efficace avec des professionnels d'autres domaines de la médecine dentaire reflète une approche intégrée pour résoudre des problèmes complexes. Le respect rigoureux des normes éthiques guide la contribution innovante au développement de nouvelles techniques, matériaux et approches. Ces compétences solides positionnent la spécialité en médecine dentaire pour l'excellence.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis en doctorat au sein de l'EDSS, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de master à l'issue d'un parcours établissant son aptitude à la recherche.

Les critères suivants doivent être pris en considération, préalablement à toute admission :

- 1. a- Pour les Facultés de médecine, médecine dentaire et pharmacie : l'étudiant doit être détenteur d'un master de l'USJ avec un parcours qui établit son aptitude à la recherche ou d'un master d'un autre établissement reconnu équivalent par la commission des équivalences de l'USJ après évaluation par le conseil scientifique de l'EDSS.
- 1. b- Pour la Faculté des sciences : l'étudiant doit être détenteur d'un master de la Faculté des sciences de l'USJ ou d'un master d'un autre établissement reconnu équivalent par la commission des équivalences de l'USJ après évaluation par le conseil scientifique de l'EDSS.
- 2. Il est nécessaire que la discipline du master et celle du doctorat soient homogènes. Les exceptions seront examinées par le conseil administratif de l'EDSS.
- 3. Une moyenne minimale de 12/20 est exigée au master.

EXIGENCES DU PROGRAMME

UE obligatoires (180 crédits)

Thèse doctorat 1 (30 Cr.). Thèse doctorat 2 (30 Cr.). Thèse doctorat 3 (30 Cr.). Thèse doctorat 4 (30 Cr.). Thèse doctorat 5 (30 Cr.). Thèse doctorat 6 (30 Cr.).



PLAN D'ÉTUDES PROPOSÉ

Semestre 1

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
003THDOD1	Thèse doctorat 1	30
003THD2D2	Thèse doctorat 2	30
	Total	60

Semestre 2

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
003THD3D3	Thèse doctorat 3	30
003THD4D4	Thèse doctorat 4	30
	Total	60

Semestre 3

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
003THD5D5	Thèse doctorat 5	30
003THD6D6	Thèse doctorat 6	30
	Total	60

Semestre 4

Code	Intitulé de l'UE	Crédits
003THD7D7	Prolongement thèse	0
003THD8D8	Prolongement thèse	0
	Total	0